



PRÉFET DE LA RÉGION
GRAND EST



COMMISSION REGIONALE DE LA FORET ET DU BOIS

REUNION DU 4 MARS 2022

COMPTE-RENDU

La commission régionale de la forêt et du bois (CRFB) s'est réunie le 4 mars 2022 sous la présidence de M. Daniel GREMILLET, conseiller régional, et de Mme. Anne BOSSY, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

La liste des participants est jointe en **annexe**.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Soutien à la filière forêt-bois
 - bilan technico-financier des aides 2021,
 - perspectives.
2. Programme Régional de la Forêt et du Bois :
 - présentation d'une méthodologie pour la réalisation d'un bilan,
 - évolution de la gouvernance de la CRFB : projet de règlement intérieur, mise en place d'un comité technique,
 - présentation d'actions mises en œuvre : emploi/formation, construction bois, adaptation des forêts aux changements climatiques et équilibre forêt/gibier.
3. Retour sur les Assises Régionales de la Forêt et du Bois :
 - synthèse des travaux.

Les documents de séance et les diaporamas présentés sont disponibles sur le site internet de la DRAAF Grand Est : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/reunion-de-la-crfb-du-4-mars-2022-a2904.html>

M. PERCHERON, secrétaire général de la préfecture des Vosges ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres de la CRFB.

Mme. BOSSY remercie l'ENSTIB d'accueillir la CRFB dans ses locaux. Elle rappelle la tenue des assises nationale de la forêt et du bois dont la conclusion devrait avoir lieu dans les semaines à venir et précise que Mme la préfète de région a identifié la forêt comme sujet important. Elle présente l'ordre du jour de cette CRFB.

M. GREMILLET souligne la réussite des assises régionales de la forêt et du bois, dont les perspectives s'annoncent riches. Il indique que le conflit en Ukraine va relancer le questionnement sur l'énergie. Il mentionne également la nouvelle programmation européenne qui implique une redistribution des tâches entre l'Etat et la Région. Il précise qu'il faut tenir compte des évolutions climatiques qui impactent les forêts d'aujourd'hui et de demain.

Point 1 – Soutien à la filière forêt-bois

Présentation par M. LAUTH (Conseil régional, direction de l'agriculture, de la viticulture et de la forêt) et M. VIADER (DRAAF, service régional de la forêt et du bois) – cf diaporama.

M. ORIEL souligne que le financement des entreprises de transformation du bois a été important en 2021, mais annonce que d'importants besoins en investissements, de l'ordre de 170 à 200 millions d'euros, sont prévus dans les 2-3 années à venir. Il s'interroge sur la capacité de la Région et de l'Etat à soutenir de tels investissements.

M. LAUTH indique que plusieurs dossiers sont déjà déposés à la Région pour 4 millions d'euros et évoque la nécessité de réaliser une analyse plus fine des projets pour être en capacité d'anticiper et trouver collectivement les leviers financiers.

M. GREMILLET s'interroge sur l'avenir des dossiers scieries non retenus dans le cadre du plan de relance et précise que la Région n'aura pas la capacité à soutenir tous les projets à la hauteur des investissements prévus.

Mme BOSSY précise que les dossiers du Grand Est déposés dans le cadre de l'appel à projet « France relance bois » auraient nécessité à eux seuls la totalité de l'enveloppe nationale. 8 dossiers, complémentaires aux 7 retenus en 2021, pourraient être soutenus en 2022 sur la base du même appel à projets. La continuité du soutien aux investissements sera assurée par le plan France 2030 dont les grandes lignes seront précisées après la clôture des assises nationales.

Mme CUNCHE signale que d'autres dispositifs d'aide, ne relevant pas du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, sont en cours, tels les appels à projets « Systèmes bois constructifs » et « Industries du futur », le Label Bas Carbone et le dispositif « Territoires d'industrie », par exemple.

M. GREMILLET estime qu'il serait nécessaire de faire un point précis avant la fin d'année sur les investissements qui auront été retenus.

M. MARCHAL fait part de son inquiétude quant au manque de matière première en bois d'industrie et interroge l'Etat sur la poursuite de l'aide à la commercialisation des bois scolytés qui peut provoquer une tension supplémentaire sur la ressource.

Mme BOSSY précise que le dispositif d'aide est maintenu pour des bois évacués jusqu'au 31 mai 2022 et ne sera pas prolongé.

M. FRANCE-LANORD souligne la nécessité de planter dans la perspective de la RE 2020 qui favorise le développement de la construction bois.

M. DIEUDONNE constate que le plan de relance est un programme ambitieux, mais qui devrait s'inscrire sur une période plus longue. Il alerte sur la problématique actuelle de la disponibilité des graines qui induira des difficultés pour l'approvisionnement en plants. Il signale également un réel souci de manque de personnel pour réaliser les opérations de plantation.

M. PERRIN est satisfait des nombreuses aides mises en place via le plan de relance. Il s'inquiète du risque de dispersion de ces aides, notamment dû au fait du morcellement des propriétés forestières et estime qu'il serait intéressant qu'une partie des aides soit fléchée pour l'animation des forêts privées.

M. GRANDADAM signale que par le biais du partenariat des COFOR avec l'ONF, des contrats de culture ont été mis en place. Il regrette que les règles de la commande publique ne permettent pas de renforcer les acteurs locaux.

Mme WINNINGER indique que les pépiniéristes sont à un tournant de leur profession et qu'ils ont pu investir pour adapter leur outil de production grâce au plan de relance. Elle confirme que l'approvisionnement en graines est difficile et évoque la nécessité d'investissements complémentaires pour pouvoir répondre à l'importante demande pour les reboisements en cours et à venir.

Point 2 – Programme Régional de la Forêt et du Bois

- présentation d'une méthodologie pour la réalisation d'un bilan,
- évolution de la gouvernance de la CRFB : projet de règlement intérieur, mise en place d'un comité technique,

Présentation par M. AUBERT (DRAAF) – cf diaporama

Mme BOSSY précise que le comité technique forêt-bois (CTFB) fonctionnera en équipe projet qui permettra la continuité des travaux de la CRFB.

Mme WURTZ s'interroge sur la nécessité de contributions en amont des réunions du CTFB.

M. AUBERT lui répond par l'affirmative, en fonction des sujets à travailler.

M. BONHOMME comprend l'intérêt d'un CTFB mais rappelle que la CRFB reste décisionnaire. Il souhaite la mise en place d'un système d'information régulier des travaux du CTFB à la CRFB. Les travaux du CTFB devront être mis à disposition des membres de la CRFB assez tôt avant les réunions de l'assemblée.

M. AUBERT évoque la mise en place d'outils pratiques de diffusion des informations, notamment par l'intermédiaire de listes de diffusion.

M. FOTRE signale que pour les sujets prospectifs, l'équipe de travail devrait être élargie au-delà des membres habituels.

M. PAUL souligne la présence de l'INRAE dans le CTFB qui aura un rôle d'ensemblier pour capitaliser les sujets scientifiques, notamment dans le cadre des travaux liés à l'adaptation aux changements climatiques.

M. GREMILLET rappelle que le contrat de filière, signé le 1^{er} juillet 2017, prévoyait déjà un CTFB. Il souligne l'importance que tous les membres de la CRFB avancent au même rythme et que le CTFB ne soit pas isolé.

Le projet de règlement intérieur est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Point 2 – Programme Régional de la Forêt et du Bois

Présentation d'actions mises en œuvre : emploi/formation par M. ROZENFARB (Fibois Grand Est), construction bois par M. HUEBER (DREAL, service transition énergétique, climat, construction, logement, aménagement), adaptation des forêts aux changements climatiques par Mme WURTZ (ONF, direction territoriale Grand Est) et équilibre forêt/gibier par M. LOYE (DRAAF, service régional de la forêt et du bois). – cf diaporama

M. PERRIN souhaiterait la mise à disposition d'une liste, voire une cartographie, des zones aidées dans le cadre du plan de relance pour alimenter les discussions relatives aux plans de chasse.

M. LOYE précise que la plateforme de télétransmission des demandes ne permet pas d'établir une cartographie et signale que des discussions sont en cours pour savoir quels éléments seraient diffusables.

M. GREMILLET estime que l'argent public ne doit pas être gaspillé et que dès lors qu'un investissement forestier est soutenu, il est important de partager la connaissance des lieux entre chasseurs et forestiers.

Point 3 – Retour sur les Assise régionales de la forêt et du bois

Présentation par M. ROZENFARB (Fibois Grand Est) – cf diaporama

Pas de commentaire particulier suite à la présentation, la discussion est ouverte à tous sujets.

M. FRANCE-LANORD évoque le problème de l'approvisionnement des scieries en chêne et l'évasion de cette ressource à l'étranger. Il estime que le sujet nécessite un travail collectif entre l'Etat et la Région.

Mme BOSSY annonce que le ministre de l'agriculture et de l'alimentation s'est emparé du sujet et qu'un accord « Chêne » a été signé entre les partenaires au niveau national. Elle précise que la DRAAF organise la première réunion d'un comité régional de suivi qui se tiendra le 17 mars prochain. Elle précise que cette réunion aura pour objet de faire le point sur la situation.

M. FRANCE-LANORD partage une préoccupation majeure concernant l'emploi-formation.

Mme BOSSY indique que le sujet est bien identifié aussi bien par la DRAAF que par le rectorat. Elle précise qu'il est possible d'adapter les formations aux besoins des entreprises, notamment dans le cadre des formations dispensées par les établissements d'enseignement agricole, en particulier par la voie de l'apprentissage et de la formation continue. Elle annonce l'ouverture prochaine d'un BTS Gestion forestière sur le site de Saint-Laurent (Charleville-Mézières).

M. GRANDADAM fait remarquer que les délais du plan de relance sont contraints pour commander des plants et signale l'inquiétude des propriétaires pour suivre les investissements sur plusieurs années.

Mme BOSSY concède qu'une plantation nécessite une dizaine d'années pour être sortie d'affaire et explique qu'il est compliqué d'apporter des aides publiques sur une aussi longue période. L'idée du plan de relance a plutôt été d'apporter des aides importantes pour permettre de démarrer rapidement les opérations.

M. SCHILT informe l'assemblée que deux machines d'exploitation forestière ont fait l'objet de dégradation dans la région. Il peut concevoir un désaccord du public sur les pratiques forestières mais dénonce ces actions violentes.

M. DIEUDONNE constate que la filière manque de bras et fait état de la difficulté à attirer les jeunes en formation. Il considère que c'est aux entreprises de faire découvrir les réalités des métiers.

M. REID confirme le manque de matière première pour l'industrie et estime qu'il manque actuellement 700 000 tonnes/an de bois d'industrie pour le Grand Est. Il regrette un manque de données stabilisées et à long terme au niveau régional sur la disponibilité, ce qui constitue un réel frein au développement des industries.

Mme BOSSY précise qu'une évaluation de la ressource disponible a été réalisée au moment de l'élaboration du PRFB et qu'il est possible, si nécessaire, de refaire un point sur cette disponibilité.

M. FOTRE estime que le sujet bois d'industrie/bois énergie repose sur une approche de la régularisation de l'approvisionnement. Il est nécessaire d'avoir une linéarisation des besoins, les producteurs n'étant pas en capacité d'absorber des pics de demandes. Il précise également qu'il sera nécessaire de trouver dans les années qui viennent un débouché en bois énergie pour les produits issus des entretiens post-tempête.

M. JACQUET précise que la réalité évoquée par M. FOTRE est également rencontrée en forêt privée. Il signale par ailleurs que se pose la question des propriétaires privés qui ne sont pas engagés dans une démarche de gestion à long terme. Il préconise de pousser ces derniers à se tourner vers des organisations de producteurs, qu'il considère comme un levier, plutôt que de financer les actions d'animation.

M. GREMILLET remarque qu'en trois ans, nous sommes passés de surstocks de bois d'industrie et bois énergie à des difficultés d'approvisionnement du fait de la relance de l'économie. Il précise que la tension sur la matière première va s'accroître avec le conflit en Ukraine et estime important de créer une filière capable d'approvisionner à la fois l'industrie et l'énergie. Il pense qu'il serait intéressant de se réunir d'ici l'été prochain pour favoriser un dialogue entre les différents maillons de la filière et envisager une contractualisation.

Conclusion

M. GREMILLET rappelle les engagements pris par le président ROTTNER à l'occasion de son discours d'ouverture des assises régionales de la forêt et du bois en poursuivant les travaux engagés en 2017 avec le contrat de filière, par la mise en œuvre d'un observatoire régional de la forêt. Il précise que l'enjeu économique de la forêt ne doit pas passer au second plan et mentionne que l'idée que la forêt est un bien commun est fautive. Il indique que les travaux relatifs au plan forêt se poursuivent et que le premier acte de ce dernier pourrait être la mise en place d'un observatoire de données.

Mme BOSSY remercie les membres de la CRFB pour la qualité des débats et souligne le caractère constructif des échanges. Elle réaffirme l'engagement personnel de la préfète sur les enjeux forestiers. Elle confirme que l'Etat prendra sa part dans le plan forêt, notamment sur les sujets régaliens comme l'équilibre sylvo-cynégétique et la formation.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme BOSSY et M. GREMILLET remercient l'assemblée pour sa participation aux débats et clôturent la séance.

ANNEXE
LISTE DE PRESENCE

Membres désignés à l'arrêté préfectoral n°2022-110 du 28 février 2022	Membres présents ou représentés	Assistaient également
Mme la préfète de région ou son représentant	PERCHERON David, secrétaire général préfecture des Vosges	
M. le président du conseil régional ou son représentant	GREMILLET Daniel, vice-président commission agriculture, viticulture et forêt	BLONDEL Anne-Sophie, directrice, direction de l'agriculture, de la viticulture et de la forêt (DAVF) LAUTH Raphaël, DAVF, chef du service forêt-bois CAQUINEAU Tom, DAVF, service forêt-bois, chargé de mission HEN Julie, cheffe de projet plan forêt
Mme la directrice régionale de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ou son représentant	BOSSY Anne, directrice régionale	LOYE Hubert, chef du service régional de la forêt et du bois (SERFOB) VIADER Stéphane, adjoint chef de SERFOB SOUPLET Marie-Odile, SERFOB, cheffe du pôle gestion forestière durable AUBERT Pierre, ingénieur général projet territorial KARCHER Eric, chargé de mission, SERFOB PIERREL Romaric, chef de service DSF (Département Santé des Forêts)
M. le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement ou son représentant	PAUL Ludovic, chef du service eau, biodiversité, paysage	HUEBER Michel, pôle construction et bâtiments durables
M. le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ou son représentant	CUNCHE Séverine, conseillère bioéconomie	
M. le président de la commission agriculture, viticulture et forêt du conseil régional ou son représentant	GREMILLET Daniel, vice-président commission agriculture, viticulture et forêt	
M. le président du conseil départemental d'Alsace ou son représentant	Excusé	
M. le président du conseil départemental des Ardennes ou son représentant	Excusé	
M. le président du conseil départemental de la Haute-Marne ou son représentant	Excusé	
M. le président du conseil départemental des Vosges ou son représentant	ARTEL Guillaume, chargé de mission forêt	
M. le président du conseil départemental de la Meuse ou son représentant	Excusé	
Deux représentants de l'Union régionale des communes forestières	AMPS Marcel, vice-président union régionale des communes forestières Grand Est GRANDADAM Pierre, vice-président union régionale des communes forestières Grand Est	NICOLAS Delphine, directrice union régionale des communes forestières Grand Est
M. le président de l'association des parcs naturels régionaux du Grand Est ou son représentant		
M. le président du centre régional de la propriété forestière Grand-Est ou son représentant	BALLET Silvère, vice-président du CRPF Grand Est	LEFEUVRE Alain, directeur CRPF Grand Est

Membres désignés à l'arrêté préfectoral n°2016-317 du 17 juin 2016 (avec actualisation des titres si fusion Grand Est)	Membres présents ou représentés	Assistaient également
M. le vice-président du centre régional de la propriété forestière Grand-Est ou son représentant	BONHOMME Patrice, vice-président du CRPF Grand Est	
M. le directeur territorial Grand Est de l'office national des forêts ou son représentant	FOTRE Christophe, directeur territorial Grand Est	WURTZ Isabelle, adjointe DT ONF Grand Est
M. le directeur régional de l'office français de la biodiversité ou son représentant	MORVAN Xavier, directeur régional OFB	
M. le directeur régional de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ou son représentant	RUAULT Marc, ingénieur Bois énergie	
M. le président de la chambre régionale d'agriculture ou son représentant	MATHIEU Jérôme, vice-président chambre régionale d'agriculture Grand Est	VIEU Anne-Marie, directrice chambre d'agriculture des Vosges CARDOT Grégory, chambre d'agriculture des Vosges
M. le président de la chambre régionale de commerce et d'industrie ou son représentant		
M. le président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat ou son représentant		
Mme la présidente de l'union forestière Grand Est ou son représentant		
M. le vice-président de l'union forestière Grand Est ou son représentant	PERRIN Roger, vice-président de l'union forestière Grand Est	
M. le président de la coopérative forestière Forêts et Bois de l'Est ou son représentant	JACQUET Alain, directeur F&BE	
M. le président des entrepreneurs des territoires du Grand Est ou son représentant	DIEUDONNE Robert, président EDT Grand Est	SCHILT Christophe, délégué régional EDT Grand Est LETANG Catherine, présidente association ETF Grand Est LETANG Christophe, association ETF Grand Est
M. le délégué régional d'Experts Forestiers de France ou son représentant	PAILLEREAU Didier, délégué régional EFF	
Mme la représentante régionale du syndicat national des pépiniéristes forestiers	WINNINGER Isabelle, représentante régionale SNPF	
M. le président de la fédération nationale du bois Grand Est ou son représentant	ORIEL Gérald, président FNB Grand Est	
M. le vice-président de la fédération nationale du bois Grand Est ou son représentant	DACLIN Didier, vice-président FNB Grand Est	
M. le responsable achats bois de la société UNILIN (08-Bazeilles) ou son représentant	Excusé	
M. le co-gérant de la SARL HURSON (52-Foulain) ou son représentant	Excusé, donne pouvoir à G. ORIEL	
M. le responsable de l'usine EGGER (88-Rambervillers) ou son représentant	REID Guido, responsable de l'usine EGGER	
M. le président de la structure interprofessionnelle FIBOIS Grand Est ou son représentant	FRANCE-LANORD Thierry, président, FIBOIS Grand Est	ROZENFARB David, responsable communication FIBOIS Grand Est BLONDIN Maxime, chargé de mission FIBOIS Grand Est - COFOR
M. le président du groupement syndical des négociants de bois de chauffage d'Alsace ou son représentant		
M. le représentant régional de la FGTA-FO	JACOBOWSKY Michel	
M. le représentant régional de la FNAF-CGT		
M. le représentant régional de la FNAF-CFDT	SIEFFER Thierry	

Membres désignés à l'arrêté préfectoral n°2016-317 du 17 juin 2016 (avec actualisation des titres si fusion Grand Est)	Membres présents ou représentés	Assistaient également
M. le président du comité régional Grand Est de la randonnée pédestre ou son représentant		
M. le président de l'association Alsace-Nature ou son représentant	DALO Patrice	
M. le président de l'association Naturalistes de Champagne-Ardenne ou son représentant		
M. le président du conservatoire d'espaces naturels de Lorraine ou son représentant	Excusé	
M. le président de la fédération régionale des chasseurs du Grand Est ou son représentant	HECKENBRENNER Bruno, directeur fédération régionale des chasseurs du Grand Est	
Mme Meriem FOURNIER, présidente du centre de Grand Est Nancy de l'INRAE, au titre de la recherche ;	Excusé	
Monsieur Hervé VAN OOST, président du centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) bois, au titre de l'innovation et du transfert de technologie	VAN OOST Hervé, président du CRITT Bois	
M. Pascal TRIBOULOT, directeur de Lorraine INP - Université de Lorraine, au titre de l'enseignement et de la formation professionnelle	TRIBOULOT Pascal, directeur de Lorraine INP	
M. Dominique WEBER, président du CODIFAB, au titre de l'ameublement		
M. Bertrand MARCHAL, responsable du site PAVATEX (88-Golbey), au titre du secteur des panneaux de fibre de bois	MARCHAL Bertrand, responsable PAVATEX Golbey	